



CAS PRATIQUE DROIT COMMERCIAL

Par **vertie**, le **10/01/2011** à **21:28**

Bonjour, je sort d'un partiel ou il y avait trois cas pratiques et je pense que je me suis trompé dans le premier je voudrais avoir des avis si jamais vous avez le temps, merci.

"Alex a pour habitude d'acheter des marchandises qu'il vend sur ebay en espérant faire un profit. A la fin de l'année il constate une perte de 1.000 euros et le propriétaire qui lui loue le local pour stocker ses marchandises lui refuse le renouvellement du bail de 9 ans, il vous consulte que répondez vous?"

En gros j'ai répondu qu'il ne pouvait pas car c'était un bail commercial sauf si il lui versé une indemnité mais finalement est-ce que le mec qui vend ses marchandises est considéré comme commerçant?

Immatricule RCS ?